



**SYNDICAT des BASSINS**  
Argentor Izone Son-Sonnette

Offre de stage 2024

## « Développement d'un projet d'aménagement des têtes de bassins versants et de zones humides »

### Contexte

Le **Syndicat des Bassins Argentor, Izone et Son-Sonnette** (SBAISS) est en charge de la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations sur un territoire de **390 km<sup>2</sup>** situé dans le nord du département de la Charente (16) et sur l'amont du bassin versant de la Charente.

Depuis 2018, date d'entrée en vigueur de la **compétence GEMAPI**, les missions confiées au syndicat ont fortement évolué passant d'une gestion du lit mineur des cours d'eau principaux à une approche à l'échelle du bassin versant. Cette nouvelle compétence offre au SBAISS de nouvelles possibilités d'influer sur la qualité des milieux aquatiques. Le syndicat exerce donc ces compétences sur les 3 bassins versants de son territoire, à savoir les **bassins versants de la Lizonne**, de l'**Argentor** et du **Son-Sonnette**.



### Spécificités du territoire

Les trois bassins versants gérés par le SBAISS sont caractérisés par des milieux à **dominante rurale** tournés pour une partie du territoire vers **l'élevage bovins en amont**, et vers des zones de **grandes cultures en aval**.

Les cours d'eau du secteur sont **relativement en bon état** mais connaissent **ponctuellement** des **dégradations impactant** leur qualité. Les **têtes de bassins versants** et leurs **zones humides** constituent des **zones à fort enjeu**, à la fois pour leur bassin versant respectif mais également à l'échelle du grand bassin de la Charente en terme de **préservation des débits** et de la **qualité de l'eau** et des **milieux**.

Sur les **têtes de bassins versants** représentant **80% du territoire** du SBAISS, un certain nombre de **pressions sont identifiées** et le syndicat a prévu diverses actions de **préservation** et de **restauration** sur ces sites.

### Objectif du stage :

Le syndicat a terminé en cette année 2023 l'élaboration de son **programme pluri-annuel de gestion (PPG)** sur l'ensemble de son territoire. Une fois validé par les services de l'état, il permettra la mise en œuvre d'**actions** visant la **préservation et la restauration des masses d'eau** du territoire **sur 10 ans**, entre 2024 et 2033.

La **première tranche d'actions** prévues dans le cadre du PPG est **axée** sur plusieurs secteurs, dont celui de la **Lizonne amont**, de l'**Argent amont** et de l'**Argentor amont**. Ces actions sont prévues à la fois **sur le cours d'eau**, comme par exemple l'installation d'abreuvoirs et la mise en défens des

berges ou encore la restauration hydromorphologique. En complément, des actions sont également prévues à **l'échelle des têtes de bassins versants et des zones humides** du secteur (plantations de haies, restauration de zones humides, modification de pratiques agricoles, ...)

Le stage aura ainsi pour but de développer un projet d'aménagement des têtes de bassins versants et des zones humides de l'un des secteurs de la première tranche de travaux. Les missions du stagiaire dans ce cadre constitueront en :

- La **priorisation des problématiques** à l'échelle d'un territoire à étudier (*phase bibliographique et phase terrain*)
- La **détermination des solutions techniques** à apporter
- La mise en œuvre d'une **animation agro-environnementale** pour la mise en place de ces actions (*rencontre avec les élus du territoire, les propriétaires et les agriculteurs*)

L'objectif sera de pouvoir appliquer ce protocole établi à d'autres territoires du syndicat à plus long terme.

En complément de cette thématique bassins versants, une **phase de préparation** sera nécessaire avant la mise en place concrète des travaux sur cours d'eau. Cette phase de préparation nécessitera la mise en place de différents suivis pré-travaux (naturalistes, hydrométriques, espèces invasives etc..). Le stagiaire aura également **pour mission d'aider dans la mise en place de ces suivis**.

Le stagiaire sera également amené à intervenir sur d'autres projets complémentaires en cours dans le syndicat, notamment des projets de **restauration de zones humides et de champs d'expansion des crues**.

L'objectif du stagiaire à la fin du stage sera donc d'avoir pu **aborder un panel d'actions** mises en place par un syndicat de bassin, à la fois par le biais d'un **projet qu'il mettra lui-même en place** sur le territoire, mais également par le biais des différentes missions dans lesquelles il aura pu **accompagner les techniciens** du syndicat.

## Intérêts du stage :

- Vous vous confronterez à **l'environnement professionnel et territorial** d'une **collectivité à compétence GEMAPi**
- Vous serez en contact avec **différents acteurs du territoire** : acteurs institutionnels, financeurs, acteurs agricoles, usagers, élus, etc ...
- Vous serez amené à travailler **en autonomie**, et notamment sur **le terrain**
- Vous définirez votre **propre méthodologie** de travail
- Vous apprendrez à **adapter votre discours** et **vos arguments** en **fonction** de votre **auditoire**
- Vous saurez maîtriser les **outils SIG** (ici Qgis)
- Vous **améliorerez votre connaissance** et **compréhension** de la gestion des problématiques environnementales **dans un syndicat de bassins versants**.

## Profil du stagiaire :

- Maîtrise du **fonctionnement** des **bassins versants**
- Maîtrise du **fonctionnement** des **cours d'eau**
- Connaissance des **différents usages** liés à l'eau
- Connaissances **naturalistes de base** (pour la mise en place de suivis pré-travaux)
- Capacité d'**initiative** et d'**autonomie**
- Maîtrise des logiciels de cartographie (QGIS)

- Étudiant de **Bac +3** à **Bac +5** dans la gestion intégrée des milieux aquatiques et des bassins versants
- **Permis B** et **véhicule personnel indispensable**
- **Ordinateur portable** personnel

## Rémunération et organisation du stage :

- Durée du stage : **4 à 6 mois**
- **Stage conventionné**
- **Stage rémunéré** selon la législation en vigueur : **Indemnisation LEGALE** : 15 % du plafond horaire de la Sécurité sociale (soit environ 590 € par mois pour 35h par semaine selon les montants 2023) + frais de déplacement.
- Le stage est basé à **Saint-Claud** (16 450) dans les **locaux du syndicat situé dans la mairie**
- Le stagiaire sera **encadré** par le **technicien « milieux aquatiques »** du syndicat
- Plusieurs **personnes ressources** (dans et hors syndicat) pourront **assister le stagiaire** dans le déroulement du stage et dans l'organisation de sa tâche
- Une **voiture de service** sera mise à disposition du stagiaire pour ses déplacements sur le terrain dans un rayon de 5 à 30 km des locaux afin d'accéder aux différents secteurs du territoire (**possibilité** d'utiliser son **véhicule personnel** avec **remboursement des frais kilométriques** dans le cas où la flotte de véhicules ne serait pas disponible).

Envoyer candidature avant le 15 janvier 2024 (compris) à Mr le Président du Syndicat des Bassins Argenton, Izone et Son-Sonnette ou par mail : [qgoedert.sbaiss@gmail.com](mailto:qgoedert.sbaiss@gmail.com)

## Contact :

Quentin GOEDERT, Technicien milieux aquatiques, [qgoedert.sbaiss@gmail.com](mailto:qgoedert.sbaiss@gmail.com), 07 87 28 32 52